



AUX CHEMINOTS CONTRACTUELS & STATUTAIRES

Montreuil, le 12 février 2026

NAO HEXAFRET

UNE PREMIÈRE NÉGOCIATION... SANS NÉGOCIATION !

**Pour une première, c'est
en effet une première :
chez Hexafret, une
négociation où il n'y
a rien à négocier. !**

Les organisations syndicales représentatives ont été conviées, le 27 janvier, à la première réunion des NAO pour Hexafret. Dès l'ouverture de séance, la Direction a clairement annoncé qu'aucune négociation ne serait possible. Motif invoqué : un prétendu manque de temps ! En conséquence, la Direction a indiqué qu'elle appliquerait strictement les mesures issues des NAO Groupe, sans discussion supplémentaire.

Pour la CGT, le compte n'y est pas : les mesures prévues au niveau Groupe ne couvrent même pas l'augmentation de l'inflation actuelle et le contentieux salarial accumulé depuis de nombreuses années.

NOTATIONS ET DÉROULEMENTS DE CARRIÈRE : DES ANNONCES DÉRISOIRES

Concernant les notations, en complément des mesures d'amorçage pour les fins de carrière actées en 2025 et de la mise en œuvre du RH0910 réglementaire, la Direction annonce 14 PR supplémentaires pour près de 4 300 cheminot·e·s. Pour la CGT, cette annonce est purement inadmissible et frise la caricature. Aucune de nos revendications relatives aux augmentations salariales et aux déroulements de carrière n'a été prise en compte.

SUSPENSION DE SÉANCE ET « NOUVELLES » PROPOSITIONS

En fin de réunion, la Direction a demandé une suspension de séance afin d'échanger avec le directeur général d'Hexafret, absent ce jour-là, prétendument pour répondre à certaines revendications.

Après 45 minutes d'interruption, les propositions suivantes ont été présentées, sous condition de signature d'au moins deux organisations syndicales :

- dans le cadre du forfait mobilité durable (déjà acté dans l'accord de transition et qui, de ce fait, n'a pas vocation à figurer dans les NAO), une augmentation de 30 euros pour l'achat d'un vélo (passage de 150 à 180 euros) ;
- la mise en place d'une PPV de 800 euros (prime pour le partage de la valeur), en décembre 2026, conditionnée à l'atteinte de 40 millions d'euros de bénéfices, avec une garantie minimale de 600 euros.

PRIME TRACTION : DES CONTREPARTIES INACCEPTABLES

Concernant l'application de « l'amélioration » de la prime traction obtenue chez Voyageurs, la Direction propose d'en discuter lors d'une réunion fin février pour une éventuelle application en mars, mais avec des contreparties ! Pour la CGT, les légères avancées obtenues pour les ADC de Voyageurs doivent s'appliquer de plein droit aux ADC d'Hexafret, sans aucune autre contrepartie.

UNE POSITION CLAIRE DE LA CGT

Pour la CGT, nous sommes très loin du compte ! Aucune de nos revendications essentielles n'a été retenue. Les cheminot·e·s d'Hexafret, qui ont déjà subi un plan de discontinuité et disposent d'un sursis de trois ans avant la négociation d'un nouveau cadre social, méritent autre chose que du mépris et des annonces symboliques.

En cohérence avec son opposition aux NAO Groupe, la Fédération CGT n'a pas apposé sa signature sur cet accord.

